

Association Nationale des Chasseurs de Lapins et de Défense des Chasses Traditionnelles

Abréviation : A.N.C.L.A.T.R.A

Objet et principales actions dans l'Hérault :

Donner au travers de réunions dans les syndicats de chasse les informations sur les recherches menés par nos scientifiques à savoir vacciner les lapins de garennes sans avoir à les rattraper grâce à une puce inféodée au lapin (*Xénopsyla cunicularis*) pour essayer d'éradiquer les maladies virales que sont la myxomatose et le VHD. Notre action actuelle n'est que de l'information aux chasseurs pour leur demander une aide dans le combat que nous menons depuis de nombreuses années. Actuellement, nos chercheurs font de la recherche fondamentale et bientôt nous ferons de la recherche appliquée sur le terrain. Mais pour cela, une condition incontournable est l'obtention de l'autorisation de mise sur marché (AMM). Les chasseurs attendent et sont conscients que c'est la seule espèce de gibier qui arrêtera la chute des permis de chasser.

Adresse du siège social :

5, Avenue de ROUJAN
34320 MARGON

Site Internet : En cours

E-mail : anclatra.herault@orange.fr

Président :

Nom : Mestre

Prénom : Joseph

Tel : 04 67 24 75 09 ou 06 80 17 90 01

E-mail : anclatra.nationale@orange.fr

Membres du bureau :

Mestre Joseph - Président

Teissedre Robert - Vice-Président

Gil-Catala Jean - Secrétaire

Cros Guy - Trésorier